



DEMANDE DE RDV AU MINISTÈRE DU BUDGET

UNE FIN DE NON-RECEVOIR INACCEPTABLE

Une semaine après avoir demandé à être reçu, le ministère du Budget a enfin daigné répondre. Ainsi, le chef de cabinet du ministre Gabriel ATTAL renvoie l'intersyndicale de l'Audiovisuel Public vers la ministre de la Culture : « ... *Nous vous invitons à poursuivre vos échanges avec le cabinet de Mme la Ministre de la Culture, qui pilote le dossier de l'audiovisuel public et avec lequel nous sommes naturellement en dialogue étroit* ».

Est-ce cela le changement de méthode du gouvernement après la réforme des retraites ? Ce n'est pas pour rassurer les syndicats et les salariés et nous comptons continuer de peser sur les décisions qui concernent l'avenir de nos entreprises et de leurs salarié-es.

Ce fonctionnement vertical du pouvoir est encore une fois inacceptable.

Le ministère du Budget ne veut peut-être pas assumer publiquement ce qu'il compte imposer aux entreprises de l'Audiovisuel Public ?

Que pense le ministre des efforts réalisés depuis 2018 par les entreprises de l'Audiovisuel Public en termes d'économies qui sont finalement en avance de phase sur les 5% d'économies demandées dans la plupart des ministères ? Nous rappelons que la situation sociale est déjà actuellement extrêmement tendue dans nos entreprises où les transformations envisagées par les directions sont très contestées en interne car les salarié-es n'en peuvent plus d'être essoré-es.

L'Audiovisuel Public subira-t-il une double peine avec une nouvelle vague d'économies prévue pour la période 2024-2028 ?

Le ministère a visiblement plus d'égards pour les patrons qui sont eux reçus au ministère du Budget. Pourquoi ne sont-ils pas renvoyés eux aussi au ministère de la Culture ? Pourquoi les représentants de Bercy siègent-ils dans les Conseils d'Administration des sociétés de l'Audiovisuel Public si l'étanchéité doit être totale ? À moins qu'il ne s'agisse que d'une simple marque de mépris vis à vis des représentants des salarié-es ?

Cette opacité n'est pas digne d'un régime démocratique et nous demandons instamment au ministre du Budget de recevoir une délégation de l'intersyndicale afin de clarifier sa position sur la future trajectoire budgétaire de l'Audiovisuel Public et son mode de financement.

Ce n'est pas avec un claquement de porte au nez des représentants des salarié-es que les choses vont s'arranger. Que faut-il faire pour être simplement écoutés par les représentants du ministère des Finances ? Venir déverser du lisier devant les grilles du ministère ?

Ce n'est pas dans nos pratiques mais à défaut d'une clarification rapide, l'intersyndicale de l'Audiovisuel Public sera amenée à appeler les personnels à la mobilisation.

Paris, le 03/07/2023